

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AMR 23/036/2007 - ÉFAI

5 octobre 2007

AU 256/07

Menaces de mort / Craintes pour la sécurité

COLOMBIE

Javier Correa (h), président du Sindicato Nacional de Trabajadores de la Industria de Alimentos (SINALTRAINAL, Syndicat national des travailleurs de l'industrie agroalimentaire)
José Domingo Flores (h), directeur de la section de Santander du SINALTRAINAL
ainsi que leurs proches
et les autres membres du SINALTRAINAL

Javier Correa, président du Sindicato Nacional de Trabajadores de la Industria de Alimentos (SINALTRAINAL, Syndicat national des travailleurs de l'industrie agroalimentaire), a été menacé de mort et le fils de José Domingo Flores, directeur régional de ce syndicat, a été enlevé et passé à tabac. Amnesty International craint que la vie des membres du SINALTRAINAL ne soit en danger.

Le 27 septembre, Andrés Damian Flores Rodríguez, seize ans, qui est le fils de José Domingo Flores, directeur du SINALTRAINAL dans le département de Santander, a été enlevé par trois hommes armés et masqués. Ces derniers l'auraient roué de coups avant de recevoir l'ordre suivant via un émetteur-récepteur : « *Emmenez-le, frappez-le et laissez-lui le message !* » Andrés Damian Flores Rodríguez a été relâché peu après. Avant de le libérer, ses ravisseurs lui ont déclaré : « *Dis à ton père que nous ne nous arrêterons pas tant que tu ne seras pas réduit en pièces.* »

Le 20 septembre, une lettre de menaces de mort a été déposée chez José Domingo Flores, dans la ville de Bucaramanga (département de Santander). Ce message était signé par le groupe paramilitaire Aguilas Negras (Aigles noirs). Tel est le nom que se donnent de nombreuses structures paramilitaires soutenues par l'armée à la suite de la « *démobilisation* » supposée d'Autodefensas Unidas de Colombia (AUC, Milices d'autodéfense unies de Colombie), l'organisation réunissant l'ensemble des groupes paramilitaires.

Le 25 septembre, une autre lettre de menaces, adressée à Javier Correa, a été trouvée dans les locaux du SINALTRAINAL à Bucaramanga. Elle contenait le message suivant : « *Tous les ordres sont exécutés – communistes guérilleros façade des syndicalistes – Javier Correa, arrêtez votre discours idéologique – quittez le département – sinon nous serons obligés d'accomplir l'objectif militaire et, à Noël, nous remettrons les cadavres de vos familles dans une fosse commune.* » Ce courrier portait les initiales « *AUC* » et était signé par les Aguilas Negras.

D'autres menaces de mort écrites avaient été reçues par des membres de SINALTRAINAL à Bucaramanga le 10 février et le 26 juillet 2007.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Dans le cadre du conflit armé qui touche la Colombie depuis une quarantaine d'années, les syndicalistes sont régulièrement qualifiés de « *subversifs* » par les forces de sécurité et leurs alliés paramilitaires. Ces critiques sont souvent émises à l'occasion de conflits sociaux ou de négociations sur les conditions de travail. Les syndicalistes qualifiés de « *subversifs* » sont souvent victimes, par la suite, de violations des droits humains, notamment de menaces de mort et d'assassinats.

Ces dernières années, des membres du SINALTRAINAL ont été impliqués dans plusieurs conflits sociaux, souvent avec de grandes sociétés multinationales. La plupart du temps, ces conflits étaient accompagnés de témoignages faisant état de violations des droits fondamentaux à l'encontre de syndicalistes.

ACTION RECOMMANDÉE : Dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités à assurer la protection de Javier Correa et José Domingo Flores, de leurs proches et des autres membres du SINALTRAINAL, conformément aux souhaits de ces personnes ;
- priez-les d'ordonner l'ouverture d'une enquête impartiale et exhaustive sur les menaces de mort dont plusieurs membres du SINALTRAINAL ont été la cible et sur l'enlèvement d'Andrés Damian Flores Rodríguez, de rendre publiques les conclusions de ces investigations et de traduire en justice tous les responsables présumés de tels agissements ;
- demandez-leur de prendre des mesures énergiques pour combattre et démanteler les groupes paramilitaires qui continuent d'opérer dans la région et pour rompre leurs liens avec les forces de sécurité, conformément aux nombreuses recommandations des Nations unies ;
- engagez-les à appliquer pleinement les dispositions de la Déclaration des Nations Unies sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus, qui proclame la légitimité des activités des défenseurs des droits humains (dont font partie les syndicalistes) et leur droit de mener celles-ci sans restriction ni crainte de représailles.

APPELS À :

Vice-président de la République :

Dr. Francisco Santos Calderón

Vicepresidencia, Carrera 8A No 7-27, Bogotá, Colombie

Fax : +57 1 565 7682

Formule d'appel : *Estimado Sr Vicepresidente Santos, / Monsieur le Vice-Président,*

Ministre de la Protection sociale :

Dr. Diego Palacio Betancourt

Ministerio de Protección Social

Ministerio de Protección Social, Carrera 13 No 32-76, Bogotá, Colombie

Fax : +57 1 336 8007

Formule d'appel : *Sr. Ministro, / Monsieur le Ministre,*

Procureur général :

Dr. Mario Germán Iguarán Arana

Fiscal General de la Nación, Fiscalía General de la Nación

Diagonal 22B (Av. Luis Carlos Galán No. 52-01) Bloque C, Piso 4

Bogotá, Colombie

Fax : +57 1 570 2000 (un message préenregistré en espagnol vous indique alors de composer le numéro de poste 2017)

Formule d'appel : *Estimado Sr. Fiscal General, / Monsieur le Procureur général,*

COPIES À :

SINALTRAINAL

Carrera 15# 35-18

Bogotá, Colombie

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 16 NOVEMBRE 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.